

Réf: Dossier 327245

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PARCOURS » en abrégé « I.P »

Siège Abidjan Cocody Riviera Bonoumin, non la
clinique Sacré Cœur, Lot : 26, Ilot : 3, section VY, parcelle
: 01, Lot 26, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PARCOURS » en abrégé «
I.P »

Objet : Communication Évènementiel,

Organisation d'événements

Organisation de circuits touristiques

Photographie et vidéographie.

Formations

Services Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens

meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens

sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Bonoumin, non la clinique Sacré Cœur, Lot : 26, Ilot : 3, section VY, parcelle : 01, Lot 26, Ilot 3

Dirigeant(s) M KOUMAN KOUASSI GBOCO ANGE-TRESOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07278 du 22/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44671/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

